

Toulouse, le 29 Novembre 2010

Association VELO pour le développement
du cyclisme urbain 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**

Délégation régionale de l'AF3V (Ass. Française des Véloroutes et Voie Vertes).
J. Savary délégué régional. Tél : 05 61 11 87 09

À M. Alain CHATILLON,
Maire de Revel

Objet: Demande d'aménagement d'une liaison cyclable le long de la Rigole entre deux itinéraires vélo à Revel : Voie Verte de la Rigole de la Plaine et Véloroute Castres-Revel

(chemin des Peupliers à autoriser aux vélos dans les deux sens- longueur : 300m)

Monsieur le Maire,

Aujourd'hui, grâce aux actions des collectivités locales, votre ville est traversée par deux grands itinéraires cyclables qui arrivent tous les deux à 300m l'un de l'autre, le long de la Rigole de la Plaine :

- La Voie Verte aménagée par le Conseil Général de la Haute-Garonne entre le lac de Lenclas et Revel, sur 15km, se prolonge dans Revel le long de la Rigole jusqu'à l'avenue Julien Nouguier et l'avenue des Bourdettes, à 300m du Moulin du Roy.

- La Véloroute aménagée par le Conseil Général du Tarn entre Castres et Revel, sur 32km, arrive à Revel au bord de la Rigole de la Plaine, au Moulin du Roy, à 300m de l'avenue des Bourdettes.

Pour relier ces deux itinéraires, et assurer une continuité cyclable dans les deux sens, il existe le chemin des Peupliers, petite rue goudronnée le long de la Rigole, de longueur 300m, mais elle est aujourd'hui aménagée en sens unique.

En arrivant de Castres ou du Pont Cruzet au Moulin du Roy à Revel, il est donc impossible de rejoindre à vélo le début de la Voie Verte avenue des Bourdettes, sauf en faisant un grand détour.

Nous vous demandons d'autoriser le chemin des Peupliers aux cyclistes dans les deux sens, pour assurer la continuité de l'itinéraire cyclable le long de la Rigole, et la connexion entre les deux itinéraires aménagés dans le Tarn et la Haute-Garonne.

Nous vous demandons aussi de jalonner cette continuité d'itinéraire cyclable.

Nous vous remercions de prendre en compte cette demande, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo
Délégation Régionale de l'AF3V

Le Vice-Président, M. Julien SAVARY

Copie à :

- M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
- M. Thierry CARCENAC, Président du Conseil Général du Tarn